

Le Chant de l'Herbetan

Nous avons le plaisir de vous présenter la lettre municipale « Le Chant de l'Herbetan » qui paraîtra le plus régulièrement possible au cours de notre mandat, lettre dans laquelle vous trouverez les informations locales, les recommandations, la vie communale...

Elus le 15 mars dernier, nous n'avons pu prendre nos fonctions que le 27 mai au terme d'une période de confinement inédit. Période qui a obligé M. Jean-Paul Petit, maire depuis 2001, à prolonger son mandat de quelques semaines.

Nous tenons à le remercier très sincèrement pour toutes ces années passées au service de la commune.



Un grand nombre de masques, livrés en kits ont été cousus par des couturières motivées, pour les habitants du Cœur de Chartreuse.
 Un travail remarquable pour cette formidable action solidaire
"Opération 1 masque par habitant" à laquelle ont participé :
 Thérèse, Yvonne, Nicole, Isabelle, Brigitte, Odile, Lydie, Sophie, Camille, Fabienne, 3 Catherine et aussi Emilie qui a assuré les livraisons de kits.
Bravo et Merci à toutes !



Rappel de quelques règles de bon voisinage...

Nous vous rappelons qu'il y a des horaires à respecter en ce qui concerne les travaux de jardinage et bricolage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse... (arrêté préfectoral du 31/07/1997).

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Ces horaires laissent suffisamment de temps à chacun(e) pour tondre ou bricoler tout en respectant l'heure du déjeuner et de la sieste de ses voisins.

Merci de votre compréhension !



L'adressage sur la commune de St Pierre d'Entremont Isère

POURQUOI ?

Pour améliorer et maintenir les services de proximité (secours, services de livraison, services à la personne, GPS...) et pour permettre le déploiement de la fibre optique.

COMMENT ?

- ⇒ Réalisé à partir du cadastre et après consultation des « anciens » du village.
- ⇒ Pour la numérotation, le système métrique a été choisi et La Poste sollicitée en tant que prestataire.
- ⇒ La fabrication des plaques et des numéros de rue est en cours par l'entreprise locale Pic Bois (pose des poteaux et panneaux prévue à l'automne).
- ⇒ **La commune fournira cet automne une plaque de numéro par adresse, pour la première installation.**

Votre adresse va changer : un numéro, un nom de rue et un nouveau code postal : 38380

Vous recevrez un certificat d'adresse ainsi qu'un guide des démarches administratives.



Attention Ambroisie !

Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique nous informe de l'arrivée des pollens d'ambroisie, prévue début août 2020, dans des quantités suffisantes pour provoquer des allergies, le pic intervenant une vingtaine de jours plus tard. Vous pouvez agir contre l'expansion de cette plante très envahissante et allergisante, en signalant sa présence :

- Par téléphone 0 972 376 888
- Par mail contact@signalement-ambroisie.fr
- Sur un site internet www.signalement-ambroisie.fr
- Sur une application Smartphone « Signalement-Ambroisie »

Les signalements effectués sont transmis « en direct » à la commune ou au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie. N'hésitez pas à la détruire - Merci de votre coopération.



Présentation de l'équipe municipale



Marc GAUTIER
Maire



Sylvène ALLARD
1^{er} adjointe



Patrice SAULE
2^{ème} adjoint



Daniel MOLLARD
3^{ème} adjoint



Catherine VARVAT
4^{ème} adjointe



Catherine AUGER



Florian BOUTEILLER



Frédéric CALVAIRE



Sophie GUMUCHIAN



Gérard HOURIEZ



Patrick MOREL



Kevin O'ROURKE



Pascal SERVAIS



Peggy THIEBAUT



Alexandre VICHERD

COMMISSIONS ET DELEGATIONS :

COMMISSION URBANISME : Président : Marc GAUTIER

Membres : Daniel MOLLARD, Catherine VARVAT, Patrick MOREL, Gérard HOURIEZ et Alexandre VICHERD-BIROUILLE

COMMISSION D'ACTION SOCIALE : Présidente : Catherine VARVAT

Membres : Catherine AUGER et Peggy THIEBAUT

AFFAIRES SCOLAIRES/PETITE ENFANCE/JEUNESSE/SPORT/LOISIRS/CULTURE : Frédéric CALVAIRE, Sylvène ALLARD, Florian BOUTEILLER, Peggy THIEBAUT et Sophie GUMUCHIAN

VOIRIE/RESEAUX/TRAVAUX BÂTIMENTS :

Marc GAUTIER, Patrice SAULE, Daniel MOLLARD, Patrick MOREL et Alexandre VICHERD-BIROUILLE

AGRICULTURE ET FORET : Patrice SAULE, Alexandre VICHERD-BIROUILLE et Kevin O'ROURKE

COMMUNICATION :

Sylvène ALLARD, Catherine AUGER, Catherine VARVAT, Sophie GUMUCHIAN et Kevin O'ROURKE

ENVIRONNEMENT :

Catherine AUGER, Florian BOUTEILLER, Sophie GUMUCHIAN, Peggy THIEBAUT et Kevin O'ROURKE

RELATION AVEC NOS AINES : Catherine VARVAT et Peggy THIEBAUT

FLEURISSEMENT/PARCS et JARDINS : Catherine VARVAT et Florian BOUTEILLER

GESTION DES EMPLOYES MUNICIPAUX/ATELIER ET MATERIELS : Daniel MOLLARD et Patrice SAULE

RELATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES : Pascal SERVAIS et Sylvène ALLARD

AADEC : Sylvène ALLARD, Florian BOUTEILLER et Frédéric CALVAIRE

OFFICE DE TOURISME COEUR DE CHARTREUSE : Catherine AUGER, Sophie GUMUCHIAN et Florian BOUTEILLER

BIBLIOTHEQUE: Sylvène ALLARD et Sophie GUMUCHIAN